



De la solution de sortie de crise signée à Addis Abeba *Communication du CCOC ce 07 novembre 2009*

RAPPEL : CCOC, membre de la société civile, défenseur de l'intérêt de la population.

Sentiment général

Joie et soulagement car catastrophe humanitaire évitée de justesse par rapport à la menace de sanctions : la population peut aller de l'avant.

Félicitations aux 4 mouvances politiques qui ont trouvé un consensus de manière inclusive.

Remerciements significatifs à la médiation internationale.

De la Co- Présidence de la Transition

Ce schéma semble favorable à la neutralité exigée dans la Transition.

A clarifier rapidement de manière nette à la population dès Addis Abeba : en termes de fonctionnement et de mode opératoire, **mais le consensus doit être la base de toute prise de décision.**

Conditions de réussite de la Transition

1. Application stricte rapide de la Charte de Maputo et des amendements d'Addis-Abeba, qui constituent la Loi ou la Constitution de la Transition.
 - Définition et diffusion de la feuille de route
 - Mise en œuvre la plus rapide possible de tous les accords, incluant la mise en place de toutes les institutions, dissolution des institutions de fait actuelles, libération des détenus politiques, arrêt de toutes les poursuites, ...
2. Quid des diverses décisions et actions de portée régionale et nationale entreprises pendant ces 10 mois de crise : constituent-elles un bon départ pour cette Transition souhaitée pacifique, neutre et consensuelle ?

...dont la nomination de nouveaux Chefs de Région et des élus locaux en cours de mandat électif, les décisions de portée réformatrice (en opposition à la gestion d'affaires courantes), le trafic de bois de rose et pillage de ressources naturelles, l'enrichissement rapide de personnes, le dépouillement des caisses de l'Etat et des Sociétés d'Etat, la saisie et le détournement de biens publics mobiliers et autres, ...

Responsabilité de la Société Civile, des citoyens et des acteurs en général

Que chaque Acteur du pays assume son rôle de manière pleine et entière, dans un esprit constructif et responsable.

.../...

.../...

Concernant le rôle de la société civile en particulier, elle doit :

- continuer à informer et mobiliser la population sur les accords de Maputo et d'Addis Abeba
- demeurer une force d'alerte, de vigilance, d'interpellation, et de proposition
- préparer la formation des institutions où elle a un rôle significatif : le CES, le CENI, le CNR
- participer pleinement aux assises régionales et nationales : aux plans de la conception, organisation, participation, suivi des décisions prises et de leur mise en œuvre.

Tous les médias devraient respecter la déontologie qui régit leur métier et certains devraient cesser d'envenimer la situation dans cette période sensible de reconstruction, de reconquête de cohésion sociale et de pansement des blessures.

Le CCOC poursuivra son rôle dans cette résolution de la crise dans le suivi étroit de la Transition.

Plus que jamais, il appelle tous les acteurs au dialogue et à l'harmonie (MIFANARAHHA !) pour arriver à une Transition réussie en matière de mission et objectifs, pour le bienfait unique de Madagascar.

